

“ Je maudis les riches, je lançai la malédiction de mon autorité maternelle sur les sangsues du peuple... la nuit se fit dans mon esprit, je ne fus plus consciente... jusqu'à un instant terrible où je me crus dans une mer de sang aux reflets phosphorescents, dans le glabre de la nuit noire...”

“ Je tenais l'enfant dans mes bras :

“ Au secours, au secours !... Jésus, miséricordieux... au secours, au secours !...”

“ Dans l'espace d'un éclair, je vis ma malédiction, les hommes sanglants, le Fils de Dieu mourant.

“ Une éblouissante clarté m'aveugla, inondant mon âme d'une douce paix... je pardonnai, Dieu le voulait !

“ Et la suave apparition me jeta, avec mon enfant, dans le canot. (*)

“ Oh ! Pardonnez-leur, mon Dieu ! à ces êtres sans cœur, comme vous m'avez pardonné ! ”

Et par la Charité mise dans son propre cœur, et celle que Dieu inspira à ses sauveteurs pauvres, furent sauvées la pauvre mère et l'enfant innocente !

FIRMIN PICARD.

Reproduction interdite.

ENVOI :

A Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, Révérendissime Archevêque, Montréal.

Monseigneur,

Que Votre Grandeur, dont la bonté, la bienveillance ne s'est pas démentie un instant en ma faveur, daigne bénir le soussigné, et accepter cet humble tribut de la gratitude absolue, de la filiale soumission, du respectueux attachement avec lesquels je veux être toujours,

de Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur,

FIRMIN PICARD.

PETITE CHRONIQUE DE QUÉBEC

Depuis que *Marchand*, le chef du parti libéral, est au pouvoir, il nous semble que nous sommes tous *Parent* et que tout va aller pour *Lemieux*, puisque le *Roy* s'en mêle, aussi *Tessier* est là pour y faire régner l'harmonie.

Jusqu'au vieux *Shehyn* qui multiplie son homonyme en *Déchêne*, et, plus que cela, en *Chênevert*, ce qui est merveilleux. Si vous désirez faire une excursion, passez sur le beau pont *Garneau* et on *Smith* en route *Weir* les *Laurentides*, le pays des lacs *Dessaules* et *DeGrobis* : plus loin encore, pour *Hunt* amateur de sport, vous poursuivez le *Bisson*, et, pour vous reposer de la lutte, en revenant dans nos vertes prairies, où les brebis *Beland* après leurs *Petits* vous donnent signe d'un autre vie.

Que ce pauvre *Mercier* serait donc fier de revoir ses amis *Robidoux*, *Bourbonnais* et *Gouin* dans le nouveau parlement, et l'histoire de nos jours reconnaîtra encore de ces noms célèbres de défenseurs de la patrie, tels que les *Turgeon*, *Chavrest*, *Gosselin*, pour la vie religieuse, les *Caron*, *Robitaille*, *Archambault*, pour la vie politique, et le grand patriote canadien *Cherrier*.

J'ai encore du bon pain *McCorkill*, mais il ne reste plus d'encre *Stephens* pour vous en dire plus long, et à la demande des savants docteurs *Guérin* et *Lalonde*, je dis *Marcel* à tous les braves amis, en attendant de prendre un verre de *Champagne*, puisque nous n'avons pas de vin *Picault* à l'hôtel *Blanchard*, en chantant : “ Le gros *Major* nous l'a dit, ” et vive pour longtemps *Laliberté* !

F.-X. FOURNIER.

DESCRIPTION DES TOILETTES

1. *Robe à longue tunique*.—En zéphir rose pâle, le modèle se compose d'une jupe de 3½ verges de tour, recouverte d'une tunique, assemblée aux hanches, d'étoile à double point, et montée dans un poignet avec le dessous. La tunique sera fixée sur la jupe par

(*) Voir gravure, pages 168, 169.

quelques points dans le bas. On garnira de volants sur 2 pouces de haut, et garnis de tresse blanche et de petite valenciennes. Le corsage de forme blouse ferme à gauche le long des coutures d'épaule, de dessous de bras et le long de l'entournure. La doublure est ajustée et recouverte d'un empiècement de batiste blanche de 3 pouces de haut, arrondi et bouillonné, auquel on adaptera, à plat, les parties-blouse. Devant, garnir de tresse à intervalles réguliers. A 2½ pouces du bord de l'empiècement et à 5 pouces plus bas, volants se rabattant sur les manches, de plus le volant du haut continue sur le dos avec les premiers rangs de tresse. Manche à gigot étroite, avec garniture assortie, ruche de dentelle à l'encolure et ceinture de velours, montant légèrement devant et derrière, agrafant sous des nœuds.

2. *Robe avec manche étroite*.—Fond de corsage de soie bleue, recouvert d'un dessus blouse de crêpe bleu plissé en plis ondulés qui dissimulent complètement les agrafes devant. La robe est en foulard à fleurettes. Le col, de même foulard, a 6 pouces devant et dans le dos. Il forme des plis profonds, en étoffe prise double et il est garni de deux rangs de velours étroit. Avant de tailler la manche, arranger le tissu en plis piqués par groupes de quatre plis et coudre un velours sur chaque pliure. Volant en épaulettes sur 2 pouces arrangé en plis plats et cousu dans l'entournure. Ceinture et col droit en foulard ornés de velours. La jupe droite est cousue en plis dans le haut sur 8 pouces, et ces plis s'étalent dans le bas. Garnir de velours. Cha-

peau rond et ombrelle de soie à fleurettes, garnie de volants.

3. *Robe avec corsage fermé de côté*.—Ce joli modèle en Louisine à petit damier bleu et blanc, est garni de dentelle avec pattes d'étoffe. Sur la doublure de la jupe à gauche, on disposera une bande de soie verte recouverte de dentelle vermicelle de ¼ pouce de large en haut, sur 8 pouces en bas. Les pattes traversent cette garniture, en sens oblique. Elles ont 2 pouces toutes faites et sont prises en étoffe double, doublées de mousseline à l'intérieur et bordées de petit ruban vert côtelé et à bordure de picots de dentelle. A droite ces pattes sont cousues sur la doublure. Les bouts pointus passent par les fentes, bordées de vert, disposées sur le lé devant et sont fixées par quelques points. Sur le corsage, les pattes continuent la garniture de jupe, formant la fermeture de côté. On les coudra au devant gauche et on les passera par des fentes sur le devant blouse droit, où elles seront fixées par des agrafes et des portes. Au bord devant, agrafant aussi, jabot de dentelle, disposé sur un ruban vert plat. Le dos et les petits côtés du dessus sont à plat. Manche à gigot, avec pattes et dentelle plissée sur fond de ruban comme le jabot. Ceinture de ruban côtelé vert, cousue au corsage, en pointe devant et fermant sous un nœud de côté. La cravate de ruban autour du col, passe par des fentes derrière et repasse devant. Arrêter les bouts biaisés, en pointe, par une épingle artistique. Fraise de dentelle plissée. Chapeau en paillason vert garni de fleurs de différentes nuances. Ombrelle unie.



1. ROBE A LONGUE TUNIQUE 2. ROBE AVEC MANCHES ÉTROITES 3. ROBE AVEC CORSAGE FERMANT DE COTÉ

Extrait de *La Saison*, 30, rue de Lille, Paris